



Description du Poste

Préposé à l'entretien

Titre du poste :

Se rapporte :

Date de mise en vigueur :

Préposé à l'entretien

Directeur général/Greffier

le 31 janvier 2022

Communauté rurale Beaubassin-est
Description du poste

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN

1. IDENTIFICATION

- 1.1 Organisation : Communauté rurale Beaubassin-est
- 1.2 Titre du poste : Préposé à l'entretien
- 1.3. Redevable à : Directeur général/Greffier
- 1.4 Date de la dernière revue : le 21 janvier 2022

2. BUTS DE LA POSITION :

Procurer à la Communauté rurale de Beaubassin-est une personne responsable de tout ce qui concerne l'entretien et la maintenance des bâtiments et de l'équipement, le déblaiement de la neige, la collecte des ordures, la construction et les opérations en général de la Communauté.

3. TACHES ET RESPONSABILITÉS

3.1 Sommaire des responsabilités

Sous l'autorité du Directeur général/Greffier, le titulaire du poste voit au bon état de tous les bâtiments et équipements afin que la Communauté rurale puisse être en mesure d'offrir des services de qualité à ses citoyens. Assurer les services de collecte des ordures et du déblaiement de la neige. Assister à tous les projets de construction ainsi qu'aux événements spéciaux de la communauté en termes de personne ressource. Consiste en un travail autonome qui exige peu de directives de son Superviseur immédiat autre que pour correction d'objectifs et addition/soustraction de responsabilités.

3.2 Profil des tâches

- Responsable de la maintenance et des réparations mineures de tous les bâtiments de la Communauté rurale tels que l'édifice de la Communauté et autres. S'assure que les bâtiments sont propres et nettoyés régulièrement par un service de conciergerie adéquat.
- Responsable de l'entretien des espaces verts et fleurs tel que la coupe de gazon, les terrains de jeux, l'arrosage des pots de fleurs. Le travail est fait soit manuellement, à travers des projets d'été ou par divers contrats.

Communauté rurale Beaubassin-est

Description du poste

- Assurer le bon fonctionnement de tout l'équipement utilisé par la Communauté rurale tel que véhicules, système de chauffage, éclairage, tondeuses, etc. Le travail est accompli soit manuellement ou à travers divers contrats ou fournisseurs.
- Voir au remplacement d'équipements désuets.
- Responsable des achats du matériel et de l'équipement sous sa charge et d'obtenir les permissions nécessaires à ces fins. Soumettre les estimations pour de tels achats pour les budgets futurs.
- Voir au déblaiement de la neige, à l'application du sel et/ou sable soit manuellement pour du travail mineur ou à travers divers contrats. S'assurer que le travail accompli est conforme.
- Responsable de la maintenance des rues, fossés et sentiers appartenant à la Communauté ou sous son contrôle.
- Offrir ses observations en rapport avec le développement de la stratégie communautaire.
- Apporter une aide dans la préparation des salles, parcs, facilités etc. lors d'événements spéciaux et lors des jours fériés.
- Préparer la cédule de ses activités afin de maintenir une bonne efficacité et de bonnes relations avec le public.
- Voir à la collecte d'ordures régulières et spéciales à travers de contrats octroyés et s'assurer de la conformité aux exigences du contrat.
- Responsable de faire la commande du matériel nécessaire afin d'accomplir les tâches requises.
- Établir les contacts nécessaires avec les personnes et entités pouvant offrir le service et/ou l'équipement requis.
- S'assurer que le travail accompli par tous les services externes est conforme aux stipulations du contrat (construction, réparation, soudure, plomberie, collecte d'ordures, déblaiement de la neige, application de sel/sable, entretien de terrains et fleurs, etc.).
- Voir au fonctionnement des lumières de rues et de l'installation de nouvelles lumières.
- Voir aux demandes en ce qui a trait aux enseignes de rues et procéder aux travaux nécessaires.

Communauté rurale Beaubassin-est

Description du poste

- Être responsable des édifices municipaux y compris l'entretien et la maintenance des bâtiments de la Communauté ce qui inclut le transport des vidanges des édifices.
- Voir à l'inspection périodique des bâtiments afin de vérifier l'intégrité de ceux-ci, incluant la vérification entre autres des extincteurs, gicleurs, lumières d'urgence, trousse de secours et toute autre maintenance de bâtiment.
- Responsable du rangement dans l'entrepôt et de tenir un inventaire des équipements.
- Responsable du ramassage et des livraisons, comme les documents à l'imprimeur.
- Être responsable de voir au changement des drapeaux lorsqu'ils sont abimés aux installations dont la Communauté en est responsable et de la mise en berne des drapeaux lorsque nécessaire.
- Discuter avec le Directeur général/Greffier de demandes potentielles reliées avec son prochain budget.
- Le poste consiste en du travail largement autonome.
- Accomplir toutes autres tâches connexes nécessaires au bon fonctionnement de la Communauté rurale tel que requis par le Directeur général/Greffier.

4. NIVEAU D'AUTORITÉ

Le titulaire du poste répond au Directeur général/Greffier

5. EXIGENCES DU POSTE

5.1 Niveau d'éducation nécessaire

- Diplôme du secondaire ou son équivalent.

5.2 Connaissances connexes et compétences

- Connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit.
- Doit posséder un bon esprit de l'analyse.
- Doit être familier avec la maintenance d'équipements et de bâtiments ainsi qu'une bonne connaissance des enjeux et exigences de la construction, de la soudure, de la plomberie, de l'électricité, de l'opération d'équipement lourd, du

Communauté rurale Beaubassin-est

Description du poste

déblaiement de la neige, etc., suffisamment pour en discuter avec les fournisseurs de ces services.

- Doit posséder suffisamment de connaissances pour pouvoir évaluer la qualité du travail accompli par les sous-traitants et contracteurs.
- Doit être en mesure d'établir et d'entretenir un réseau de contacts avec des fournisseurs dans une variété de disciplines tel que stipulé ci-dessus.

4.3. Exigences nécessaires et expérience

- Doit avoir été impliqué dans une variété de disciplines connexes telles que le domaine d'opérations d'équipement lourd, achat d'équipement, soudure, plomberie, électricité, entretien d'équipements, construction d'immeubles, etc. pendant au moins 5 ans.
- Posséder un permis de conduire valide pour l'opération d'équipements de la Communauté.

4.4. Compétences personnelles

- Être en mesure de maintenir de bonnes relations envers les divers contracteurs, les citoyens et les employés.
- Faire preuve d'initiative, posséder un bon jugement, un bon sens de l'analyse, de l'organisation et être polyvalent.
- Être en mesure d'accomplir du travail physique parfois exigeant.
- Avoir une bonne compréhension des manuels d'opérations et des contrats.
- Posséder une connaissance raisonnable de la construction, de la maintenance, de la soudure, de la plomberie, de l'électricité, des achats, de l'octroi des contrats etc.
- Faire preuve de leadership et être orienté vers les résultats et la conformité aux exigences de contrats.

HEURES DE TRAVAIL

Les heures régulières de travail du lundi au vendredi (ou tel que stipulé dans la politique P09 – Manuel des employés). Toutefois, le travail exige la participation à de nombreuses réunions et activités tenues à l'extérieur des heures régulières.

Communauté rurale Beaubassin-est
Description du poste

SALAIRES ET BÉNÉFICES

Les salaires et bénéfices sont établis selon les politiques et l'échelle salariale en vigueur.

APPROBATION DE LA DESCRIPTION DU POSTE

Conseil municipal de la Communauté rurale Beaubassin-est

Approuvé par :

Titre :

Date de l'approbation :
